

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 5 (1902)
Heft: 218

Artikel: La tante à héritage : nouvelle
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-251549>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

curé, avant sa promotion à l'abbatia. Au moyen de forts emprunts il releva les débris de son abbaye, puis cassé de vieillesse et abreuvé d'épreuves, il résigna sa dignité en 1508 et mourut la même année le 21 décembre.

L'incendie du couvent avait détruit les archives de Bellelay, il fallut reconstituer les titres des possessions de cette abbaye. C'est ce que fit en 1516, l'Abbé Schell qui obtint du pape Léon X une bulle confirmant les possessions de Bellelay, parmi lesquelles se trouve mentionnée la paroisse de la Madeleine, comprenant les villages des Genvez, de Lajoux et de Fornet, avec les métairies. 1).

CHAPITRE IV

Tendances des Montagnards à une plus grande indépendance. — Grands hivers. — Alliance des Montagnards avec Bienn et Neuveville. — L'empereur les condamne. — Combourgaisie des Franches-Montagnes avec Bâle, 1559. — La paroisse de Montfaucon. — Les Montagnards refusent l'impôt de St-Ursanne. — Saignelégier et ses deux chapelains. — La terre de Malmont. — Etat du clergé de Saignelégier, ses charges en 1572. — Importance de ce village. — La peste de 1502. — Débats entre le curé et la paroisse de Montfaucon au sujet de la résidence. — Le prince Henri d'Orléans crée la paroisse de Saignelégier. — Le luxe, les jurements. — L'offrande du grain. — L'usage des cloches. — L'hiver de 1514. — La justice dans la Courtine de Bellelay. — Parage de l'ancien village de Malorelier

Les habitants des Franches-Montagnes, au type ouvert et franc, interprétaient parfois trop largement les importantes concessions et les priviléges que leur avaient donnés les princes évêques de Bâle. Gâtés quelque peu par ces franchises, ces braves gens avaient soif de priviléges encore plus étendus, quelquefois même ils essayèrent de se soustraire aux légères charges énumérées dans la lettre de franchises d'Imier de Ramstein. En effet, vers la fin du XV^e siècle, toutes les communautés s'entendirent pour ne plus payer la redevance si minime de deux châpons par ménage. Le maître-bourgeois et le Conseil de la Montagne, s'étaient portés parties pour les Communautés récalcitrantes. Pour se donner plus d'autorité et pour mieux soutenir d'injustes prétentions, les communautés de la Montagne constituèrent un Conseil, avec deux maîtres bourgeois et deux lieutenants, char-

(1). Annales des Prémontrés, page CCXXV.

— Yamina désire te donner en souvenir tout son corail... et elle volera le maître pour toi...

Elle allait continuer, lorsque Renée Calvignac posa une de ses mains sur les lèvres brûlantes de Yamina.

— Ton Dieu permet-il cela, amie ? Le mien le condamne et punit le receleur aussi bien que le voleur... Rassure-toi, je ne t'exposerai jamais non seulement à un acte coupable, mais à une action blâmable... Je ne veux ni tes olives, ni ton corail, ni même une seule tige d'alfa : ce que je désire n'est qu'une simple promesse.

— Parle, amie Renée, Yamina répondra.

— Eh bien ! je voudrais que tu préserves Aicha de l'écueil dangereux auquel elle va être livré... Je voudrais qu'elle restât auprès de toi le plus longtemps possible...

La musulmane ne répondit pas. Renée reprit : — Est-tu maîtresse de ton enfant ?

gés de représenter les intérêts des communes. Le prince-évêque, Jean VI de Weningen, par un décret du 8 novembre 1476, vint rappeler les Montagnards au respect des conventions. Revenus à de meilleurs sentiments et comprenant que leur situation était bien autrement avantageuse que celles des autres peuples de l'Evêché, les habitants des Franches-Montagnes abandonnèrent leurs prétentions, se soumirent facilement et payèrent les très légères charges auxquelles ils étaient astreints.

En 1480 les Montagnards formèrent une corporation de marchands que l'évêque Gaspar de Rhein sanctionna le 27 décembre de la même année. Ils s'arrogèrent un nouveau droit, soit de ne pas être imposés à une plus forte amende que trois livres de Bâle. Il y eut à ce sujet de vifs débats. On recourut à la lettre de franchises d'Imier de Ramstein et l'on reconnaît que, si pour les affaires ordinaires les amendes ne devaient pas excéder 60 sols, il n'en était pas de même pour les affaires criminelles, pour lesquelles le souverain ou son justicier, le maire de St. Ursanne avait toute liberté. L'affaire fut ainsi terminée le 26 avril 1491.

L'année 1482 fut particulièrement désastreuse à cause de la peste qui exerça d'épouvantables ravages. Elle fut suivie d'une grande cherté. Cette famine avait commencé en 1479 et dura quatre ans. Les pluies continues causèrent des inondations en grand nombre de lieux. Une foule de gens moururent de faim en Suisse à Neuchâtel et à la Montagne des Bois. Les temps étaient si fâcheux que plusieurs souverains en prirent occasion pour défendre les danses, les jurements, les jeux, la somptuosité des vêtements, les courses des gens de guerre, et prohibèrent la sortie du vin et du grain de leurs Etats. L'annaliste Boye rapporte (tom : II-144) « que la peste fut très violente ; qu'il sortait des vers du nez, de la bouche et des oreilles de ceux qui étaient infectés ».

(A suivre.)

NOUVEAU WAGON ELECTRIQUE

La technique contemporaine des ingénieurs qui a atteint un immense développement, ne se contente déjà plus de la vitesse des trains d'aujourd'hui, poussée au comble, par l'action de la vapeur. Elle s'est adressée à une autre force, plus intense, mais pour cela moins explorée c'est à dire à l'électricité. L'énergie électrique donne la possibilité de développer le mouvement jusqu'à des dimensions inconnues, tout

Yamina, ébranlée, posa sa tête sur l'épaule de la Française.

Renée essayait les pleurs qui, des yeux de la musulmane, s'épanchaient sur sa poitrine.

Tu brises le cœur de Yamina, reprit la pauvre femme. Si Yamina déteste Abdallah et se révolte sournoisement à cause de ses brutalités, Yamina est une bonne mère qui donnerait sa vie pour que Aïcha soit heureuse ; mais ce n'est pas possible... Aïcha visitera les femmes du douar ; elle verra la puissante Melkhir avant même que Yamina se soit fait entendre ; et, lorsque Yamina voudra parler, Aïcha saura calomnier celles qu'elle détestera... Amie de France, Aïcha doit être battue ; le Coran l'a écrit, il ne peut arriver autrement...

Renée Calvignac, brisée par les émotions que lui faisaient éprouver de semblables récits, se décida à prendre congé de la musulmane.

en observant la plus grande sécurité. La célèbre compagnie électrique Siemens et Halske à Berlin a pris l'initiative dans ce domaine et a démontré la pleine possibilité de ses projets. La ligne militaire, toute directe, des chemins de fer entre Marienfeld et Zossen près de Berlin a été renforcée pour l'épreuve du nouveau wagon électrique construit dans les établissements Siemens et Halske à Marienfeld.

Ce wagon a 12 mètres de longueur, il a aux deux extrémités des compartiments pour le personnel de service de manière à ne pas être retourné pour le changement de direction. Le courant électrique est établi dans le wagon sur terre au moyen de 3 fils, tirés en longueur le long de la voie ferrée sur des poteaux en forme d'arc. Les extrémités des wagons sont pointus pour diminuer la résistance de l'air.

Les résultats des trains d'essais ont eu de brillants résultats. Grâce à des indicateurs spéciaux dans le wagon, mis au moyen d'appareils automatiques, on est parvenu à déterminer la vitesse du wagon qui était de 160,2 kilomètres à l'heure. La vitesse des chemins de fer n'a jamais rien vu de pareil. Pour s'en faire une idée, un wagon allant de ce train, pourrait parcourir la distance entre Berlin et St-Pétersbourg en 10 heures et il emploierait 17 heures pour parcourir la distance entre Paris et St-Pétersbourg. La pression de l'air que doit vaincre le moteur électrique équivaut à 134 kilogr. par mètre carré.

Malgré cette vitesse colossale, la maison Siemens a décidé de ne pas s'arrêter aux résultats obtenus et elle espère obtenir la vitesse de 200 kil. à l'heure.

C. MEMBEZ.

La tante à héritage

NOUVELLE

Le plus jeune et le plus apparenté des substituts de Roulay-sur-Indre, M. de Rhinoret, possédait dans les environs un fort joli château qui était assez vaste pour lui permettre de recevoir une nombreuse compagnie. Il avait invité, au mois de septembre 184... une quinzaine d'amis qui devaient passer là le premier mois de chasse.

C'étaient quelques gentilshommes du département et quelques officiers de la plus voisine garnison, presque tous hommes jeunes et qui ne demandaient qu'à s'amuser, fut-ce à mille enfantillages.

Les Rhinoret, attendaient, vers la même époque, la visite d'une de leurs tantes, la veuve d'un préfet du Nord. Mme de Boulengrin, qui s'en allait aux eaux. Ils lui avaient écrit dix mots

— Voudras-tu que je revienne ?

Yamina le désire, et Yamina voudrait ne plus te quitter ; mais elle te verra dans son sommeil ; et, lorsque le maître abaissera sa matraque sur ton amie, Yamina pensera à toi et se consolera... Elle te promet aussi de ne pas mentir d'un jour entier puisque tu le désires.

— Cela me prouve ton affection, Yamina merci !...

Compte, sur moi, entends-tu, compte sur moi : un Français n'a qu'une parole, et cette parole est sacrée quand elle devient un serment : je ne t'abandonnerai pas, je te le jure.

— Tu es l'étoile qui brille sur mon chemin, répondit Yamina, et je t'aime, je t'aime aussi fort qu'il m'est possible.

Renée partit.

(La suite prochainement)

dans les termes les plus tendres et les plus pressants pour qu'elle consentit à venir les voir et à s'arrêter quelques jours chez eux.

Vous pourriez croire, à les savoir si empêtrés, que l'ex-préfète était une de ces vieilles charmantes, comme on en rencontre dans les romans pleins d'esprit et d'indulgence, et que l'expérience de la vie, loin d'aigrir leur âme, a décorées d'un charme nouveau. Il n'en était pas ainsi de la « tante ». Elle était seconde en remarques amères, en phrases blessantes, se froissait d'un rien, exigeait les plus grandes marques de respect et se croyait volontiers une des plus importantes vieilles femmes de la nation française.

Mais elle avait soixante mille livres de rente.

Elle était remuante et indiscrette, critiquait toute chose, décriait tout le monde — son neveu, depuis qu'il n'avait plus l'âge bienheureux de cinq ans, ne l'avait jamais revue, — mais elle avait soixante mille livres de rente et cela faisait oublier aux Rhinoret les désagréments d'une telle visite.

On avait préparé pour la vieille dame la plus belle chambre du château. — On avait changé les rideaux et les tapis, comme s'il se fut agi d'une épousée. Les meubles les plus gracieux, les bronzes les plus précieux, les tableaux les plus curieux avaient été déplacés, transportés et apportés des autres pièces dans la chambre de la bonne tante.

On avait fait la leçon à tous les domestiques de la maison. C'est à Mme de Boulingrin, lorsqu'elle serait là, et à nulle autre personne, qu'ils devaient obéir. On avait appris par Mme de Rhinoret mère les goûts culinaires de l'intractable préfète et l'on savait que, sous peine de la voir entrer dans une colère effrayante, il ne fallait préparer pour elle que les viandes qui convenaient à son goût, à son tempérament et à son régime médical.

Aussi tous les jours, depuis celui où sa réponse d'acceptation était parvenue au château, tous les jours on pouvait apercevoir dans la cuisine, réchauffer sur le bain-marie une belle poulailler, des perdreaux à l'orge mondé, et des laitages aux œufs. Tous les jours il fallait renouveler la poulailler et les autres mets qui devaient servir à la collation de la tante lorsqu'elle arriverait.

Mais les jours passaient sans qu'on entendit dans la grande avenue crier les roues de sa calèche.

M. et Mme de Rhinoret en étaient fort inquiets et n'en dormaient plus. Leurs invités en étaient fort joyeux et n'en dormaient que mieux.

Un matin, quatre d'entre eux bavardaient sur la grande terrasse qui dominait la vallée.

— Oui disait l'un d'eux, M. de Guynée, un homme petit, fort laid et dont la figure jaune était ridée en tous sens malgré qu'il fut encore jeune. — oui, on peut contempler l'horizon et le scruter, on ne voit rien venir, comme Sœur Anne ; la tante chérie ne paraît pas au loin...

— Et la dixième poulailler chauffe lentement dans l'attente des dents augustes qui la doivent entamer, s'écria joyeusement M. de Pastouret.

— On ne peut nier que nos bons hôtes, ajouta en riant un autre, n'aiment pas cette tendre préfète, quoiqu'ils ne l'aient pas vue souvent : un amour d'avant la tombe.

— Quels cris, quelles clamours de joie va susciter son arrivée.

— Ce sera un curieux spectacle...

— Il est facile, messieurs, dit le petit M. de Guynée, de vous donner ce tableau de famille.

— Comment ? Il n'est pas sûr qu'elle vienne !

— Mais on peut la faire venir, reprit-il.

— Hein ?

— Ne trouvez-vous pas que ma tête est bien

celle d'une vieille dame respectable et ménchante ?...

— Bravo, cria Pastouret de sa voix de tonnerre ; voilà la première parole juste que tu prononcerais depuis deux heures...

— Eh bien, ne trouvez-vous pas que notre cher Pastouret, malgré ses airs fanfaron, a un délicat visage de jeune femme, — ne fais donc pas ainsi ton fat, Pastouret, — de femme de chambre ?

— Oui, oui, mais ?...

— Mais... dans cette maison, continua M. de Guynée, il est certes de vieux vêtements féminins en quelque grenier... Voyez-vous maintenant mon idée ? En secret nous nous grimpons, nous nous habillons en femmes... nous arrivons en voiture, clic, clac... et je suis Mme l'ex-préfète de Boulingrin, avec sa femme de chambre, Pastourette... Nous sommes accueillis superbement, nous composons la plus belle scène de famille. D'abord, je suis fort tendre avec ma nièce, mais au bout de quelques instants je m'impatiente, je crie que je meurs de faim, on m'introduit en toute hâte... et, mes amis ! je me délecte en avalant la poulailler et les perdreaux, et l'orge mondé, et la laitue aux œufs...

— Et moi ? dit Pastouret.

— Toi... tu me regardes manger !

Le projet de M. de Guynée fut adopté avec un enthousiasme sans mélange.

On retourna précipitamment vers le château, on mit dans la confidence une femme de chambre de Mme de Rhinoret qui pour quelques pièces prêta volontiers les affaires dont sa maîtresse ne se servait plus, et qui reposaient en des malles poudreuses.

On s'entendit avec un des cochers pour qu'à Roulay-sur-Indre, il allât louer une vieille calèche et qu'il attendît les deux « déguisés » non loin du château. Il fut entendu que le soir, à la tombée de la nuit, Mme de Boulingrin ferait son entrée dans la cour d'honneur du château. Tout faisait espérer le succès de cette farce.

Mais la femme de chambre trouvait lourd ce secret qui la divertissait si fort ; la langue lui démangeait de raconter la chose. Et d'autre part elle se disait qu'en « vendant la mèche », auprès d'un autre invité, ou même auprès de ses maîtres, elle y trouverait un second profit.

La première personne qu'elle rencontra était un certain M. Sigard, rieur, étourdi, et le plus grand curieux que la terre ait porté depuis feu la Condamine. En passant, il lui souhaita familièrement le bonjour.

— Comme vous voilà bien mis, monsieur, ce matin, s'écria-t-elle avec aplomb.

— Tu trouves, petite ?

— On voit à votre tenue que Mme de Boulingrin arrive aujourd'hui...

— Aujourd'hui... ou demain.

— Aujourd'hui.

— Comment le sais-tu ?

— Ah, voilà ! Bonsoir, Monsieur.

Et elle fit mine de partir en riant.

— Eh ! psst ! psst ! Tu sais quelque chose, toi ?

— Mais non, monsieur.

— Mais si. Allons ! dis-moi ça.

— Mais je ne sais rien, monsieur.

— Je vois bien à ton air que tu sais du nouveau. Tiens, ajouta-t-il en tirant une pièce neuve de sa bourse. tiens. voilà pour tes rubans... et ton secret.

La femme de chambre lui raconta alors le complot de M. de Guynée et de M. Pastouret, les vieilles robes accommodées à leur taille, la calèche louée à la ville, et lui confia enfin l'heure de leur arrivée.

Sigard, enchanté, courut trouver les Rhinoret, et comme si grâce à son habileté il avait trouvé tout seul le mystère de la petite facétie dont on voulait les régaler, il les prévint de la mys-

tification et de ses préparatifs. Alors le substitut eut l'idée d'organiser une manière de contre-mystification pour faire tomber dans un piège ceux qui les voulaient si bien bernier.

On expliqua la chose à plusieurs invités : on décida d'attendre, sans avoir l'air de rien. l'arrivée de M. de Guynée et une fois qu'il serait là, de lui faire un accueil dont lui et son complice se souviendraient, en les houssant de la belle manière.

On réquisitionna dans le château tous les balais, toutes les pincelettes, tous les plumeaux. On cacha, mais à la portée de la main, plusieurs seaux remplis d'eau et tous les brocs que l'on put trouver. Et l'on attendit patiemment...

La vraie Mme de Boulingrin avait été retardée par un gros rhume qui l'avait forcée à reculer de plusieurs jours la date de sa visite aux Rhinoret. Elle était encore fort accablée — et préoccupée seulement de sa santé, elle ne s'était pas souciée de les prévenir. Mais la veille elle s'était décidée à partir pour Roulay-sur-Indre. Et ce jour-là vers six heures du soir, elle aperçut les toits de son neveu...

Un coup de cloche. La grille s'ouvrit. Sur le sable de la cour d'honneur les roues de la voiture grincèrent... Personne sur le perron... Mme de Boulingrin est déjà mécontente. Aidée de sa femme de chambre, elle monte les marches, elle pénètre dans le vestibule...

Horreur ! Dix ou douze êtres grimaçants et féroces se ruent sur elle, et avant qu'elle ait pu dire un mot, elle reçoit plus de cinquante coups de balai, ses yeux sont aveuglés, de plumes, et sa femme de chambre, accablée de coups, est forcée de quitter son bras... Elle ne peut parler ; la peur, la surprise, la souffrance l'étranglent... Tout d'un coup, elle a un soubresaut terrible, un flot d'eau vient de l'inonder... Elle entend des voix s'écrier, rieuses et terribles : — Tiens, voilà pour toi, vieille préfète ennuieuse...

— Autruche démodée...

— Ohé ! sur la tante à succession, haro, haro !

— Ah ! tu fais attendre tes héritiers, tiens voilà quelques coups de bâton !

— Oh ! tu vas aux eaux... prends donc cette douche...

Et des seaux d'eau glacée ruissellent sur sa tête affolée et son corps tremblant, tandis que le château est retentissant de hurlements sauvages.

Au bout d'un quart d'heure, la malheureuse tombée par terre, ne remuait pas plus que si elle était morte. On s'en fut chercher des lumières et on se pencha pour voir la tête que pouvait bien « faire ce pauvre M. de Guynée ».

— Ah ! ah ! ah !!! mais ce n'est pas lui !

Tel fut le cri épouvanté et lamentable des Rhinoret...

Tous se regardèrent terrifiés.

La femme de chambre revenue à elle expliqua que c'était Mme de Boulingrin, elle-même et non une autre, et déclara aux Rhinoret et à leurs amis « qu'ils étaient des assassins ».

Là-dessus Guynée et Pastouret arrivèrent...

On emporta vite sur un lit la vieille dame, on défit ses vêtements à la hâte. On la frictionna, la réchauffa, la pansa. Mais le sasissement l'avait rendue fort malade. Elle eut une fluxion de poitrine et fut plusieurs jours entre la vie et la mort. On tremblait qu'elle ne mourût.

Elle se remit — mais elle ne voulut jamais entendre la moindre excuse, et elle s'enfuit, persuadée qu'elle avait été victime d'une tentative d'assassinat par cupidité. Elle ne revint jamais chez les Rhinoret et les déshérita. Cette excellente plaisanterie leur coûta trois millions.

Mais Guynée et Pastouret se réjouirent longtemps d'avoir évité le cruel accueil qu'on leur avait préparé.

Leurent SAINT RAYMOND.